



Divorce maison appartenant a l un l extension a lautre

Par **michael texier**, le **03/02/2011** à **00:13**

Bonjour,

la maison appartient a ma femme, suite a la naissance des enfants la maison est devenue trop petite. on a décidé d'agrandir la maison et pour cela j'ai soucrit un credit aupres de ma banque pour les travaux.

en cas de divorce je ne souhaiterai pas payer un credit pour une maison que je n'habite pas.

credit a mon nom, ma femme etant co-empreteur (pas de contrat de mariage).

que dois je faire?

Merci beaucoup